



15 novembre 2014

Des talents

5 – 2 – 1 ... Nous connaissons bien cette parabole des talents. Un maître qui part, mais qui, avant de partir, confie ses biens à ses serviteurs, à chacun selon ses capacités ! Pas de mot d'ordre, mais la confiance.

Dans la parabole de ce dimanche Jésus nous invite à découvrir les talents, les dons reçus et à les développer pour qu'ils rapportent le double, c'est-à-dire : que la part de l'homme, ma propre part, vienne s'ajouter et se fondre avec la part de Dieu.

Chacun est invité à se poser la question : "qu'est-ce que j'ai fait, ou qu'est-ce que je fais des dons qui m'ont été attribués" ?

A tout instant de ma vie, il peut être bon de mettre les mains au fond de ses poches affectives et spirituelles et de sortir ce que nous avons enfoui ou laissé dormir.

Lech Walesa le grand syndicaliste polonais, disait à un journaliste français : "Nous sommes sur la terre pendant 50 ou 100 ans. Pour quoi faire ? Pour transmettre ce que nous avons reçu, mais en le faisant progresser. Si j'ai reçu une bicyclette, je dois transmettre une auto. Si j'ai reçu le signe de la croix, je dois transmettre le Notre Père. Régresser est mortel, conserver aussi".

Si Jésus donne et se donne, il nous fait comprendre qu'il attend de ses dons comme un retour sur son investissement. Dès lors on comprend qu'il puisse louer les serviteurs qui ont su faire fructifier les talents reçus et blâmer celui qui a manqué d'audace.

Chanoine Jean-Paul Amoos

« Psaumes » comprendre - aimer - prier

Le chanoine de l'Abbaye de Saint-Maurice, organiste de réputation internationale, publie son dernier livre consacré aux Psaumes. Le but de l'auteur est d'expliquer le sens de ces versets à l'abord pas toujours facile. Georges Athanasiadès le dédicace [samedi 15 novembre, de 10 à 12 h à la librairie Éditions Saint-Augustin Saint-Maurice](#)

Basilique de Saint-Maurice

Pour les 1500 ans de l'Abbaye de Saint-Maurice, l'Ensemble vocal et l'Orchestre de Chambre du Valais vous feront découvrir «**Missa Sancti Mauritii**» de Joseph Leopold Eybler de Wolfgang Amadeus Mozart 2 février 1826, chapelle impériale de la Hofburg, Vienne. La «Messe en l'honneur de saint Maurice» résonne pour la première fois [samedi 22 novembre, 20h30 et dimanche 23, 15h30](#)

Protestants en Synode

Le Synode de l'Eglise Réformée Evangélique du Valais a eu lieu à Sion, le samedi 8 novembre. Convoqué deux fois par an, à l'automne puis au printemps, il rassemble pour une journée tous les pasteurs et les diacres du Canton, plus un nombre important de délégués laïcs élus, représentants chaque paroisse, ainsi que des invités.

C'est un lieu de prise de décision important pour la vie de l'Eglise protestante.



A quoi sert un Synode ?

Provenant d'un mot grec qui signifie «*faire chemin ensemble*», le Synode donne les grandes orientations pour l'avenir de l'Eglise et, traitant des questions en cours, il fait des choix qui engagent toutes les paroisses. Une des originalités des Synodes protestants, c'est qu'ils réservent une place prépondérante aux laïcs. Deux fois plus nombreux que les pasteurs, et même si la voix des ministres est écoutée, ce sont les membres des paroisses, bénévoles engagés, qui emportent, en dernier ressort, les décisions et, de fait, dirigent l'Eglise.

Cette fois-ci, le Synode valaisan a passé du temps à débattre de sa place au sein des Eglises protestantes de Suisse romande. En effet, alors que des Cantons comme Neuchâtel et Genève voient diminuer le nombre de leurs fidèles (et sont contraints de réduire les postes pastoraux), la population protestante valaisanne a quasiment doublé au cours des 40 dernières années, pour atteindre aujourd'hui un peu plus de 20.000 personnes. Certes, ces chiffres restent assez modestes, mais cette évolution a des conséquences concrètes, notamment en ce qui concerne l'équilibre des forces et pour la clé de répartition financière entre les différentes Eglises cantonales. Il s'agissait donc de redéfinir l'engagement des réformés de notre Canton vis à vis de la Conférence des Eglises Protestantes de Suisse Romande (C.E.R.).

A quoi sert la C.E.R. ?

La Conférence des Eglises Romandes rassemble toutes les Eglises francophones de Suisse : de Genève à Fribourg, en passant par Vaud, Neuchâtel, le Valais et les paroisses de langue française de Berne-Jura et de Suisse alémanique. Créée en 1946, cette structure permet aux Eglises romandes d'unir leurs forces, car ce n'est qu'ensemble, en mutualisant les ressources et les compétences, qu'elles parviennent à offrir des prestations de qualité dans trois domaines essentiels que sont les médias, la formation et l'édition.

Ainsi, c'est la C.E.R. qui, en collaboration avec la Radio Télévision Suisse et, pour certaines émissions, avec l'Eglise catholique, propose des programmes télévisuels réguliers tels que «*Faut pas croire*» et «*Dieu sait quoi*». A la radio, elle est co-responsable d'émissions religieuses également très intéressantes comme «*Juste ciel*», «*A vue d'Esprit*» et «*Hautes fréquences*». Elle gère encore les cultes radiodiffusés tous les dimanches à 10h sur Espace 2, de même que les cultes télévisés. Toujours dans le secteur de la communication, la C.E.R. finance l'agence de presse *Protestinfo*, et gère des sites internet de référence tels que : celebrer.ch ; questiondieu.com ; cinefeuille.ch ; webprotestant.ch et contactgps.ch

Dans le secteur de l'édition, elle publie le matériel catéchétique et d'enseignement religieux utilisé dans les paroisses. Enfin, par ses séminaires et ses sessions, elle assure l'apprentissage ministériel de base des pasteurs et des diacres, ainsi que la formation des laïcs et la formation continue des ministres.

Recevant le pasteur Xavier Paillard, président de l'Eglise Vaudoise mais également président de la C.E.R., le Synode valaisan a reconnu le rôle indispensable pour le témoignage des protestants romands. Pour tenir compte du fait que l'Eglise protestante valaisanne est en croissance, le Synode valaisan a décidé d'augmenter sa contribution financière à la C.E.R., ce qui n'avait pas été fait depuis 20 ans.

De nouveaux visages pour servir

La tenue du Synode a également permis d'accueillir officiellement le pasteur Daniel Rüegg, nouvellement nommé à Brigue, qui a présidé le culte d'ouverture et été agrégé au corps pastoral du Valais. De plus, M. Xavier Berthouzoz, de Sion, a été élu vice-président du Synode, tandis que M. Robert Burri, de Monthey, était choisi pour siéger au Conseil Synodal qui est l'organe exécutif de l'Eglise.



D'autres sujets ont retenu l'attention des membres du Synode, comme l'animation financière, avec cette question qui n'est pas propre à l'Eglise : plutôt que de terminer chaque année avec un déficit, serait-il possible de diminuer un peu les dépenses et d'augmenter sensiblement les ressources ?

Par ailleurs, souhaitant accueillir chacun dans la lumière de Dieu, quel qu'il soit et tel qu'il est, l'Eglise protestante a entamé un processus qui devrait lui permettre de renouveler son témoignage et de manifester davantage l'appel du Christ à vivre la foi, la joie et la confiance. Enfin, le Synode s'est réjoui de projets qui favorisent le dialogue tels que la récente création en Valais d'une Plateforme interreligieuse, et l'organisation d'une Rencontre Interreligieuse de Prière pour la Paix qui aura lieu à l'Aula des Creusets de Sion le 26 novembre à 20h.

Pierre Boismorand

pasteur de la paroisse du Coude-du-Rhône, Martigny-Saxon

Quelques décisions de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS)

L'assemblée des délégués des Eglises protestantes de toute la Suisse a décidé de la création d'un Synode national, qui réunira régulièrement toutes les Eglises cantonales. Il s'agit là d'un désir de travailler ensemble et d'une meilleure visibilité au niveau national que se donnent les Eglises protestantes de Suisse.

Lors de la même rencontre, d'autres points ont été abordés comme le développement de l'engagement social des Eglises auprès des personnes défavorisées, le renforcement de la présence des Eglises auprès des demandeurs d'asile à travers des aumôniers, ou la demande, adressée au Conseil fédéral, d'augmenter à 5 000 le contingent de réfugiés du HCR de Syrie et d'autres pays du Moyen-Orient ou du monde que la Suisse doit accueillir. Enfin, les délégués ont commencé à **penser au Jubilé des 500 ans de la Réforme protestante, qui aura lieu en 2017.**